

Un avenir est possible pour les salariés dans les boutiques !

La Direction d'orange a présenté au CSEC un projet de transfert de la moitié des boutiques vers la filiale GDT sur un total de 279 boutiques à date en métropole. Elle s'appuie sur de multiples études sur les habitudes de consommateurs et des transformations d'espaces. Elle les étaye par des pseudo-arguments afin de cautionner ce que la CGT FAPT dénonce régulièrement une réduction massive des coûts dans l'immobilier avec la fermeture des boutiques et dans la masse salariale, par un dumping social et la saignée de l'emploi.

La Direction s'affiche très décomplexée face à ce projet en annonçant via les médias « le transfert » vers la GD . Il vise à permettre une plus grande souplesse du réseau avec une convention collective moins-disante qui permet des amplitudes horaires plus larges, moins de congés et moins d'intéressement. ». Tout est dit!



La seule volonté de l'entreprise dans ce projet est d'accélérer le dumping social.

Au vu de la brutalité de l'annonce d'un plan social qui ne dit pas son nom, la CGT FAPT s'interroge sur les réelles intentions de l'entreprise. Cette nouvelle étape dans la réorganisation tous azimuts d'Orange S.A donne le ton du futur plan stratégique du Groupe qui nous sera présenté en février 2023 : **Accélérer le démantèlement d'Orange par un transfert des activités et des emplois vers des filiales et des sous-traitants et instaurer un dumping social comme modèle social.**

« L'Humain sera au cœur de notre stratégie » disait la Directrice Générale d'Orange lors du CSEC le 22 Septembre 2022 : **Mais, où est l'humain dans cette politique destructrice de la Distribution ?**

Orange a beau se dire entreprise vertueuse. **Sa réalité, c'est que les profits valent plus que l'humain.**

La Direction envisage d'ici à 2026, un total de 510/630 boutiques dont 80% soit 390/480 boutiques GDT et 20% soit 120/150 boutiques maison mère. Ce projet consiste à transférer entre 159 et 129 boutiques des AD vers la GDT avec un effectif moyen de 11 ETP par boutique pour un total de 1 650 salariés, laissant au moins 3 126 salariés sur le carreau.

Il restera 3 concepts de boutiques d'ici fin 2026 :

Boutiques GDT :

- Essentielles et celle de Proximité : celles de 80 à 100 m2 avec une cible de 320 à 360 boutiques. Actuellement, 200 boutiques.,
- Boutiques de Proximité : celles de 40 à 60 m2 avec une cible 70 à 120 boutiques,

Boutiques Maison-mère :

- Orange Expérience, ou le Show-room Orange avec tous les actes que les boutiques GDT ne feront pas.

Cette logique crée, en plus, l'inégalité sur le territoire et remet en cause le service rendu aux usagers et donc le service public.

Il y a urgence à ce que l'ensemble des salariés des boutiques se battent pour que ce projet ne voit pas le jour et pour un service de qualité au plus près des usagers.

La CGT redit avec force qu'elle ne cautionnera jamais des stratégies et politiques purement financières ayant pour conséquences la maltraitance des salariés en baissant le pouvoir d'achat des salariés, en réduisant les effectifs, en augmentant la surcharge de travail, la dégradation des conditions de travail et la détérioration de la santé physique et mentale des salariés, en imposant surnoisement les mobilités forcées...

A travail de valeur égal, salaire égal !

Face à l'opacité de la direction, les membres CGT FAPT du CSEC ont voté une expertise pour avoir un avis éclairé sur le bien-fondé d'un tel projet stratégique d'externalisation du réseau de distribution.

La CGT, avec les salariés, exige :

- **les mêmes droits et garanties pour tous les salariés, cela passe dans un 1^{er} temps par : le changement de convention collective des salariés de la GDT pour la convention des télécommunications CCNT en vigueur dans les AD.**
- **Des boutiques de proximité avec des emplois en nombre nécessaires pour répondre à tous les besoins des usagers.**
- **L'arrêt des fermetures de boutiques « maison-mère », et des transferts vers la GDT pour un réseau unique où l'ensemble des salariés ont des droits et garanties élevées.**
- **Des recrutements externes en CDI, les formations nécessaires, afin de redonner aux boutiques les moyens humains de fonctionner normalement.**
- **Et plus globalement, l'arrêt de tous les projets de transformation ayant pour seul objectif d'importantes économies au détriment de la santé physique et mentale des salariés et du service rendu.**

La CGT appelle tous les salariés à se rassembler, à débattre et décider ensemble de l'action notamment dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle unitaire du 10 novembre.

Pour une justice sociale,

Je vote CGT

Élections CAP/CCP du 05 au 08 décembre 2022



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

